

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-781/SG/FP portant titularisation d'un maître principal de l'enseignement spécial du corps territorial de l'Enseignement Public du 1er degré.

n° 74-781/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
10 mai 1974

Numéro JO  
n° 10 du 25/05/1974

Date du numéro  
25 mai 1974

### TEXTE INTÉGRAL

M. Habib Ali Adouna, maître principal d'Enseignement de Parabe stagiaire (indice 500), déclaré admis aux épreuves du Certificats d'Aptitude Pédagogique des maîtres principaux d'Enseignement de l'arabe (régime territorial) – session 1973 – est titularisé dans ses fonctions et nommé maître principal d'enseignement spécial de 2° classe, 1° échelon (indice 570) à compter du 22 novembre 1973, avec une ancienneté conservée d'un an.